

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-du-mouvement-departemental-2024>



Le fil du mouvement départemental 2024

- Paritarisme - Mouvement départemental -

Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2024

Dernière mise à jour : 27 juin 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dossier et fiche syndicale de contrôle :

<https://e-mouvement.snuipp.fr/47/>

Sommaire

- [Recours](#)
- [Erratum](#)
- [Publication des postes](#)
- [Postes réservés](#)
- [Note de service](#)

<!â€"insérer_sommaireâ†'

Recours

du 20 juin au 02 juillet 16h :

Suite à la publication des résultats de la phase manuelle, vous avez le droit de faire un recours dans le cas d'une affectation pour laquelle vous n'êtes pas satisfait.

Procédure : courriel à l'attention de Mme Cazaubon : veronique.cazaubon chez ac-bordeaux.fr et ce.ia47-pers chez ac-bordeaux.fr

Suite à ce courrier, vous serez reçu en entretien le lundi 8 juillet à la DSDEN 47.

Pour l'ensemble de la procédure, n'hésitez pas à solliciter notre accompagnement.

du 23 mai au 30 mai midi :

Possibilité d'effectuer un recours individuel via l'application Colibris pour les collègues dans les cas suivants :

- en cas d'absence de mutation
- en cas de mutation hors vœux (c'est-à-dire hors vœux précis, vœux « groupe MOB ou non MOB).
- en cas d'affectation hors vœux

Les agent-es peuvent choisir d'être assisté dans cette démarche par une organisation syndicale. Si une suite favorable est donnée à leur recours, l'agent-e qui a accepté la proposition de réaffectation sera affecté à titre provisoire et sera dans l'obligation de participer au mouvement départemental n+1.

Plus d'infos : [COEE n°6085 du 22/05/24](#)

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvemen...>

Contactez-nous en cas de besoin : <https://e-mouvement.snuipp.fr/47/>

Erratum

14 avril :

- Erratum 3 publié au [COEE n°6050 du 14/04/24](#) :
Poste n° 69107 ; TONNEINS E.E.PU Victor Hugo
Un poste ULEC (ULIS école) susceptible d'être vacant est devenu vacant.

09 avril :

- Erratum 1 publié au [COEE n°6036 du 09/04/24](#) :
1 poste susceptible d'être vacant ne l'est plus car réservé PES : LE PASSAGE EEPU Edouard Lacour
11 postes susceptibles d'être vacants, deviennent vacants.
- Erratum 2 publié au [COEE n°6042 du 09/04/24](#) :
1 poste vacant ne l'est plus.
1 poste réservé PES devient vacant à NERAC EEPU Jean Rostand.

Publication des postes

02 avril, 12h00 :

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvemen...>

Attention, la multiplication des postes à profil crée la confusion : certains de ces postes apparaissent tout de même avec la mention "inaccessible", d'autres ne sont tout simplement pas publiés.

Difficile de s'y retrouver!

Postes réservés

Les 41 postes listés ci-dessous n'apparaîtront pas dans la liste des postes accessibles au mouvement départemental : ils sont les postes « supports » pour les stagiaires 2024-2025.

Ville – École	Poste	Circo	Ville – École	Poste	Circo
AGEN E.E.PU J. BARA	ECEL	A1	LAUZUN E.P.PU	ECEL	M
AGEN E.P.PU GAILLARD*	ECMA	A1	LAYRAC E.E.PU*	ECEL	A3
AGEN E.P.PU S. VEIL	ECMA	A1	LAYRAC E.M.PU*	ECMA	A3
AIGUILLON E.E.PU M. PAGNOL	ECEL	N	LE PASSAGE E.E.PU E. LACOUR	ECEL	A3
BOE E.E.PU R. MUZAS*	ECEL	A1	LE PASSAGE E.E.PU F. BUISSON	ECEL	A3

Le fil du mouvement départemental 2024

BON ENCONTRE E.M.PU F. MITTERRAND	ECMA	A1	LE PASSAGE E.M.PU R. BETUING	ECMA	A3
BRAX E.P.PU	ECMA	A1	LE TEMPLE SUR LOT E.P.PU C. MONET	ECEL	SL
BUZET SUR BAISE E.P.PU R. DUPOUY*	ECEL	N	LEVIGNAC DE GUYENNE E.P.PU*	ECMA	M
CANCON E.P.PU Y. DELBASTY	ECMA	SL	MARMANDE E.M.PU E. LABRUNIE	ECMA	M
CASTELJALOUX E.E.PU J.-F. SAMAZEUILH*	ECEL	M	MARMANDE E.M.PU LOLYA*	ECMA	M
CASTELMORON SUR LOT E.E.PU*	ECEL	SL	MIRAMONT DE GUYENNE E.P.PU D. BARATZ*	ECEL	M
CASTELNAU SUR GUIPIE E.P.PU*	ECEL	M	MONFLANQUIN E.E.PU LA BASTIDE	ECEL	SL
CLAIRAC E.M.PU*	ECMA	N	PENNE D AGENAIS E.P.PU J. MOULIN	ECMA OCC	VsL
COCUMONT E.P.PU	ECEL	M	PONT DU CASSE E.E.PU J. VILLEMIN*	ECEL	A1
COLAYRAC ST CIRQ E.M.PU*	ECMA	A1	PUJOLS E.E.PU PETIT TOUR*	ECEL	VsL
DAMAZAN E.E.PU*	ECEL	N	PUJOLS E.M.PU PETIT TOUR	ECMA	VsL
DURAS E.P.PU	ECMA	M	STE BAZEILLE E.E.PU*	ECEL	M
ESTILLAC E.P.PU M. SERRES*	ECEL	A3	STE MARTHE E.E.PU*	ECEL	M
FOULAYRONNES E.E.PU M. CASTELNERAC*	ECEL	A1	VILLENEUVE SUR LOT E.E.PU C. MAROT*	ECEL	VsL
LAFOX E.P.PU J.-I. LAGNOUX*	ECEL	A1	VILLENEUVE SUR LOT E.M.PU PASTEUR	ECMA	VsL
LAROQUE TIMBAUT E.E.PU M. SERRES	ECEL	VsL			
* : déjà support PES l'an dernier.					

Note de service

20 mars, 12h00 :

Publication par la Dsden de la note de service et du vade-mecum ;

<https://www.ac-bordeaux.fr/mouvemen...>